

COMMUNIQUE

ELECTION PARTIELLE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ORDRE DES MEDECINS (CROM) DE COTE D'IVOIRE DE LA REGION SANITAIRE DU GOH

Le Conseil Régional de l'Ordre des Médecins (CROM) de Côte d'Ivoire de la Région sanitaire du GOH, conformément à la nouvelle loi N°2021-555 du 27 septembre 2021 (Titre V, Chap.1, Art.56 et Titre II, Chap.2, Art.22) informe les médecins de la Région sanitaire du GOH :

- Districts sanitaires (Gagnoa I, Gagnoa II, Oumé)

De ce qui suit :

- 1- Ouverture des dépôts de candidatures : Mardi 15 mars 2022 à 08 heures,
- 2- Clôture des dépôts de candidatures : Vendredi 15 avril 2022 à 18 heures,
- 3- Lieu de dépôt des candidatures : Au secrétariat de la Direction Régional du GOH,
- 4- Peuvent faire acte de candidature, des listes de 04 médecins (02 libéraux et 02 publics) régulièrement inscrits.

Fait à Gagnoa, le 09 mars 2022

Le Président du CROM GOH



Dr NGOUASSE DIOMANDE

P.S. :

- Pour les élections, se référer au Chap.2 du Règlement Intérieur
- pour les dossiers de candidature, se référer au Chap.3 du Règlement Intérieur